Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Question n° 178 Sports

Jeunesse et Sports

REF: DJS2016005

Signataire: FC

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR:

Salah CHIBAH

OBJET : Création d'un tarif pour la vente de cartes magnétiques et fixation de nouveaux tarifs pour certaines activités aquatiques dispensées au centre nautique.

EXPOSE:

Depuis plusieurs années, le système d'accès aux bassins s'effectue via un portillon qui s'ouvre grâce à des cartes magnétiques. Jusqu'à présent, cette carte était fournie avec les divers abonnements pour les entrées ou pour les activités. A la fin d'un abonnement la carte est gardée par la machine et elle peut donc être réutilisée et créditée de nouveau.

Pour diverses raisons, un grand nombre de ces cartes sont perdues chaque année et ne sont pas restituées. Or chaque année l'achat de cartes magnétiques représente une dépense entre 4 000 € et 6 000 €.

Afin de responsabiliser l'utilisateur et de réduire le coût pour la Commune, il est proposé de vendre ces cartes à prix coûtant, soit 2 €. Cette carte sera la propriété des usagers et ne pourra être reprise ni rachetée par la Commune.

Par ailleurs, de nombreuses demandes ont été faites en vue d'une adaptation des durées d'abonnement concernant les activités aquatiques. Aujourd'hui, un engagement à l'année est proposé, ce qui bloque des places et contraint à refuser des inscriptions le reste de l'année.

Pour satisfaire un plus grand nombre de personnes sur l'année et optimiser la participation aux activités, il est proposé de créer deux nouveaux tarifs pour les abonnements aquagym, bébé dans l'eau et jardin aquatique (de septembre à juin), soit :

- 10 séances activité pour les résidents d'Aubervilliers : 50 €
- 10 séances activité pour les extérieurs: 70 €

Les autres tarifs, revalorisés en 2015, restent inchangés.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver la création, à compter du 1^{er} octobre 2016, d'un tarif de $2 \in$ pour la vente de cartes magnétiques et de créer de nouveaux tarifs pour les activités aquatiques.

DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant : Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 15 SEPTEMBRE 2016

Présents :..... 40

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS:

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués.

POUVOIRS:

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée	nar •	M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi			
			M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté	par:	Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse			Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana			M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté	par:	M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents: Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilva.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction des Sports

Jeunesse et Sports

REF: DJS2016005

Signataire: FC

OBJET :Création d'un tarif pour la vente de cartes magnétiques et fixation de nouveaux tarifs pour certaines activités aquatiques dispensées au centre nautique.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°92 du 1^{er} juin 2015 fixant les tarifs d'entrée des activités aquatiques et de location des bassins du centre nautique ;

Vu le budget communal;

Considérant qu'il convient de créer un tarif pour la vente de cartes magnétiques d'accès au centre nautique et aux activités aquatiques ;

Considérant que le coût d'acquisition des cartes magnétiques pour la Commune s'élève à 2 euros par carte ;

Considérant que la Commune souhaite vendre ces cartes aux usagers de la piscine à prix coûtant soit 2 euros par carte ;

Considérant les nouveaux besoins des usagers et la nécessaire optimisation des dépenses publiques ;

Considérant que la Commune souhaite fixer deux nouveaux tarifs pour les abonnements aquagym, bébé dans l'eau et jardin aquatique (de septembre à juin), aux prix suivants :

- 10 séances activité pour les résidents d'Aubervilliers : 50 €
- 10 séances activité pour les extérieurs: 70 €

A l'unanimité.

DELIBERE:

APPROUVE la création d'un tarif de 2 € pour la vente de cartes magnétiques d'accès au centre nautique et aux activités aquatiques.

APPROUVE la création de deux nouveaux tarifs pour les abonnements aquagym, bébé dans l'eau et jardin aquatique (de septembre à juin), soit :

- 10 séances activité pour les résidents d'Aubervilliers : 50 €

- 10 séances activité extérieurs: 70 €

DIT que les recettes seront imputées au 401-70-70631-413

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

L'adjoint délégué Anthony DAGUET